

58

Commission permanente
Séance du 21 novembre 2022



Rapporteur : Mme MESTRIES

46996

33 - Insertion

Fonds d'aide aux jeunes - Actions innovantes mobilité 2022

Le lundi 21 novembre 2022 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLINAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs :

Mme ABADIE (pouvoir donné à M. LE MOAL), M. BOURGEOUX (pouvoir donné à Mme TOUTANT), M. BRETEAU (pouvoir donné à M. DELAUNAY), Mme COURTEILLE (pouvoir donné à Mme BILLARD), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme FÉRET (pouvoir donné à Mme SALIOT), Mme MAINGUET-GRALL (pouvoir donné à M. PICHOT), Mme MERCIER (pouvoir donné à M. HOUILLOT), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), M. PAUTREL (pouvoir donné à Mme BIARD), Mme ROUSSET (pouvoir donné à M. HERVÉ)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h00.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu les délibérations du Conseil départemental en dates des 13 février 2013, 23 mars 2018 et 6 février 2019 ;

Vu la délibération de la Commission permanente en date du 18 octobre 2021 ;

Expose :

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de janvier 2013, le Département a abondé la dotation du fonds d'aide aux jeunes de 50 000 € afin de soutenir les actions innovantes dans le champ de la mobilité inclusive.

Depuis 2019, une ligne complémentaire en section d'investissement est affectée à l'accompagnement de projets mobilité. Pour 2022, cette ligne est également de 50 000 €. L'enveloppe totale s'élève donc à 100 000 €.

Les acteurs du territoire ont été sollicités pour proposer des projets d'expérimentation ou des actions récentes nécessitant d'être confortées, à destination des publics éloignés de la mobilité. Le programme breillien d'insertion, dans son engagement n°1, prévoit la levée des freins à l'emploi, parmi lesquels la mobilité. Le règlement de l'appel à candidature prévoit un autofinancement minimum de 15 % ainsi qu'une recherche de cofinancements.

En 2022, 19 projets portés par 18 structures ont été examinés. La commission dédiée à ce dispositif, réunie le 28 septembre 2022, a retenu les propositions suivantes :

I. Section investissement :

1 L'INTER'VAL : espace initiatives jeunes Mobile en Brocéliande

L'association L'INTER'VAL créée, développe et favorise le lien social entre les habitantes.es sur son territoire au travers notamment d'actions collectives ainsi que la gestion de 5 accueils de loisirs et 6 espaces jeunes. La question de la mobilité des jeunes reste centrale et l'association se fixe des objectifs en lien avec l'aller vers, l'aide à la mobilité, l'apprentissage de la mobilité, la découverte des ressources du territoire. L'INTER'VAL sollicite une aide financière pour l'acquisition d'un minibus de 9 places pour faciliter la mobilité des jeunes sur certaines actions et projets sur le territoire et en dehors du territoire et d'un vélo électrique avec une remorque pour proposer des actions de proximité.

Budget total de l'action : 85 016 €

Autres financeurs : CAF (45 088 €) et Région (15 029 €)

Proposition : 6 000 €

2 LE RELAIS POUR L'EMPLOI : Parc Mob-location de scooters et vélos électriques

Le parc scooter du Relais pour l'Emploi est un des plus importants du département (30 scooters). Il est une solution essentielle pour la mobilité des publics en insertion sur le pays de Vitré. L'association sollicite une aide au remplacement de 3 scooters hors d'usage. L'association expérimente l'utilisation de scooters électriques pour se préparer à une transition vers une énergie non carbonée. L'association sollicite aussi le FAJ Mobilité pour le financement de 3 scooters et de 3 vélos électriques.

Budget total de l'action : 12 300 €

Proposition : 3 485 €

3 EUREKA EMPLOI SERVICE : renouvellement du parc de cyclomoteurs

Eureka Emploi Service, Structure d'Insertion par l'Activité Economique, propose chaque année de nombreuses actions liées à la mobilité dont la mise à disposition pour des chercheurs d'emploi de 45 scooters pour leur permettre d'effectuer leurs démarches. Chaque année, Eureka doit renouveler 20 à 25 % de son parc cyclomoteurs (dont scooters électriques). La structure sollicite

une aide financière pour l'acquisition de 7 scooters.

Budget total de l'action : 21 770 €

Autre financement : Fonds propres – 3500 €

Proposition : 0 € car financement dans le cadre de l'appel à projet Insertion par l'Activité Economique (proposition d'une aide à l'investissement de 16 400 € pour l'achat de 7 scooters électriques présenté à cette même commission permanente dans le rapport relatif au Plan de relance - Appel à projet investissement des structures de l'Insertion par L'Activité Economique).

4 ARHES GROUPE : ouverture d'un parc mobilité solidaire Fougères

ARHES GROUPE, créé en 2014, premier Groupe Economique Solidaire du département d'Ille-et-Vilaine, 2^{ème} groupe à l'échelle régionale, est un acteur engagé en faveur du développement durable et notamment pour s'emparer des questions d'emploi sur son territoire. Pour améliorer les conditions des futurs salarié.es et faciliter les recrutements, la mobilité est identifiée comme un enjeu à part entière. Le projet consiste en l'ouverture et la gestion d'un parc de location respectueux de l'environnement, associées à une sensibilisation, un accompagnement et une formation à la remise en selle en toute sécurité. ARHES sollicite une aide financière pour l'acquisition de moyens de locomotion (5 vélos, 10 vélos à assistances électriques, 1 vélo cargo, 1 voiture sans permis).

Budget total de l'action : 81 530 €

Autres financeurs : Région Bretagne : 26 504 € (refus) ; Fondations (maintenance com) : 5 000 €

Proposition : 8 000 €

5 MISSION LOCALE DU PAYS DE FOUGERES : « En selle vers l'emploi »

La Mission Locale de Fougères pilote ce projet « En selle vers l'emploi » afin de répondre aux difficultés de recrutement du secteur du service à la personne en mettant à disposition de candidats sans permis B, ni AM, une flotte de vélos à assistance électrique tout équipés (système anti-vol, double sacoches, gilets jaunes de sécurité floqué SOLIMOB) et promouvoir l'usage de transports décarbonés. Ce projet se décline en 3 phases : un diagnostic mobilité, des ateliers (remise en selle, préparation à l'entretien, et préparation à la prise de poste) et remise contractualisée d'un vélo électrique suite la validation du recrutement. La Mission Locale de Fougères sollicite une aide financière pour l'acquisition de vélos à assistance électrique et d'équipement de sécurité routière.

Budget total de l'action : 11 350 €

Proposition : 6 000 €

6 En Route Vers le Permis : Obtenir son permis

L'association En Route Vers le Permis forme les publics en insertion au code et à la conduite. Des modules de 12 personnes sont constitués et l'apprentissage et le passage du permis se déroulent sur 3 mois. Ce dispositif s'adresse à des publics qui rencontrent des problématiques spécifiques dans l'appréhension du passage du permis (difficultés cognitives, freins psychologiques, isolement ...). Afin de pouvoir déployer des modules sur le territoire de Redon- Vallons, l'association sollicite une aide financière pour l'acquisition d'un véhicule.

Budget total de l'action : 13 303 €

Proposition : 6 000 €

7 MISSION LOCALE DU PAYS DE REDON ET DE VILAINE : renforcement du service mobilité

La Mission Locale de Redon souhaite renforcer son service mobilité. Elle dispose déjà de scooters et d'une voiture sans permis pour les jeunes en accompagnement. Afin de répondre davantage aux besoins des jeunes en mobilité, la Mission Locale souhaite compléter sa flotte. Elle demande une aide financière pour l'acquisition de 2 scooters, d'un vélo électrique et d'une seconde voiture sans permis. La Mission Locale place en priorité l'acquisition de la voiture sans permis.

Budget total de l'action : 13 210 €

Proposition : 5 000 €

8 FOUGERES AGGLOMERATION-PAE : développement du parc mobilité de Fougères agglomération

Le Point Accueil Emploi de la Maison de l'Agglomération (à Louvigné-du-Désert) développe un service de location auprès du public à un tarif avantageux afin de résorber les freins à la mobilité du public en insertion. Deux scooters sont actuellement disponibles à la location. Le PAE propose aussi la location d'un vélo à assistance électrique. Le PAE sollicite une aide financière en **investissement** pour l'acquisition de 2 nouveaux scooters et en **fonctionnement** pour les charges de personnel.

Budget total de l'action : 8 080.08 €

Proposition : 1 500 € pour l'investissement

9 MODE D'EMPLOIS : « mobilité facilitée »

MODE D'EMPLOIS, Structure d'Insertion par l'Activité Economique, propose des scooters et des vélos électriques en location aux demandeurs d'emploi. La structure met en place des ateliers d'initiation, de sensibilisation à d'autres modes de transport (par exemple faire tomber les a priori par rapport au vélo électrique pour des distances importantes). Ces ateliers traitent du sujet de la mobilité, de son apprentissage dans sa globalité et notamment des freins psychologiques. La structure demande une aide en **investissement** pour l'acquisition de 2 scooters et en **fonctionnement** pour l'accompagnement de l'autoécole Armoricaïne.

Budget total de l'action : 10 108 €

Proposition : 2 015 € pour l'investissement

10 MISSION LOCALE PORTE DE BRETAGNE : conduite supervisée pour tous

La Mission Locale Porte de Bretagne propose un dispositif de conduite supervisée pour permettre à n'importe quel candidat au permis de conduire de plus de 18 ans, déjà inscrit dans une école de conduite, de compléter sa formation initiale par une phase de conduite supervisée par un parrain de la Mission Locale Porte de Bretagne. Ce dispositif facilite aussi l'insertion sociale et professionnelle des jeunes grâce à des relations intergénérationnelles. Le financement de cette action se décline en deux volets :

Le volet **investissement** à travers l'acquisition d'un véhicule électrique à boîte automatique et d'un logiciel de « gestion pédagogique » de la conduite supervisée. Le volet **fonctionnement** qui concerne la mise à disposition pour le public de véhicules, l'amélioration du partenariat avec les auto-écoles « commerciales », le travail de stabilisation du réseau de parrains et marraines et son élargissement, et l'expérimentation combinant accès à l'emploi pour un ou plusieurs jeunes tout en favorisant l'usage par d'autres en conduite supervisée.

Budget totale de l'action : 34 913 €

Proposition : 2 000 € pour l'investissement et 9 263 € pour le fonctionnement

11 FJT TREMLIN : dispositif Multimodalité et vélogistique du Pays de Vitré-Porte de Bretagne

Le TREMLIN se donne pour objectif de pallier le manque partiel en offre de transports en commun sur le territoire et de répondre aux besoins en mobilité des publics en insertion. Ce projet s'inscrit également, dans la mise en œuvre souhaitée d'une plateforme mobilité permettant de mieux articuler l'offre de service existante, de la conforter et de la développer. L'association sollicite une aide financière pour l'acquisition de 10 vélos pliants et de 6 trottinettes. La demande d'aide en fonctionnement concerne l'intervention de la conseillère en mobilité.

Budget total de l'action : 34 952 €

Autres financeurs : commune : 1 000 € ; Fonds européen : 4 158 €

Proposition : 7 000 € en investissement, 8 800 € en fonctionnement

12 ATELIERS D'INSERTION DU PAYS RENNAIS - AIS 35 : Développement de l'offre de mobilité

Mobil'insertion

La mise en place d'une offre mobilité au travers d'un garage solidaire répond à l'identification des besoins croissants en matière d'accès à des solutions de mobilité pour des personnes en difficulté sociale, professionnelle et financière. L'association porte ce projet à double finalité : offrir des solutions de mobilité à l'attention de personnes en difficultés et constituer un support d'insertion pour des personnes éloignées de l'emploi au travers un chantier d'insertion. La demande de l'acquisition porte sur 3 éléments : un sur le volet fonctionnement (une partie de la rémunération du chargé de projet) et 2 sur le volet investissement (acquisition de 2 scooters et acquisition de licences numériques « Pass Rousseau »).

Budget total de l'action : 50 733 €

Autres financeurs : Rennes Métropole : 4 000 €

FILE 2022 de la FAS : 5 000 €

Proposition : 3 000 € en investissement et 7 639 € pour le fonctionnement

II. Section fonctionnement

1 EHOP : campagne de communication pour le recrutement de conductrices covoitureuses et conducteurs covoitureurs en Ille-et-Vilaine

Le service de covoiturage solidaire pour l'emploi et la formation Ehop solidaires existe depuis 2015 en Ille-et-Vilaine. Il permet à des personnes sans solution de mobilité, d'accepter un emploi ou une formation grâce au covoiturage solidaire. Depuis la création du service, il n'y a pas eu de campagne d'envergure pour faire connaître ce service. Ehop sollicite une aide pour financer sa campagne de communication afin de recruter de nouveaux covoitureurs-conducteurs et de promouvoir le service.

Budget total de l'action : 6 350 €

Proposition : 3 330 €

2 MOBISOL : mobilité des personnes accompagnées

L'association propose l'organisation d'un transport solidaire pour les habitants des territoires de Pipriac, Saint-Ganton et Lieuron, sur prescription des professionnels du CDAS, d'ILOZ et de la Mission Locale pour se rendre à des rendez-vous médicaux, administratifs, entretien professionnel et formation. La participation de la personne est fixée à 10 centimes/km, le Département prend en charge les 30 centimes restants. Ce dispositif en place depuis 3 ans est aujourd'hui bien identifié par les utilisateurs et les prescripteurs et représente une solution de mobilité sur un territoire isolé.

Budget total de l'action : 6 130 €

Proposition : 2 500 €

3 BREIZ INSERTION SPORT : dispositif Tous à vélo ! Projet vélo inclusion

En partenariat avec la Ville de Rennes, l'objectif du dispositif est de développer la mobilité durable et d'ouvrir les publics à une autre façon de se déplacer, à une autre vision de la ville : lever les appréhensions liées au déplacement à vélo, développer l'apprentissage, mieux connaître les lieux ressources vélo sur Rennes et alentours, apprendre à entretenir son vélo, à partager la route. A noter qu'une attention particulière est portée aux publics allophones à travers la mise en place de sessions spécifiques Français Langue Etrangère.

Budget total de l'action : 14 900 €

Autres financeurs : DDETS-CTAIR: 4 300 €; CCAS : 2 000 €; CDAS: 4 800 €; Fondation Abbé Pierre : 500 €

Proposition : 2 500 €

4 MAPAR : mobilité douce et économie d'énergie

La Maison d'accueil du Pays de Redon constate que les coûts de déplacement pour les jeunes

sont de plus en plus importants et que le vélo peut résoudre des problèmes de mobilité de proximité. La MAPAR se donne comme objectif de sensibiliser les jeunes de leurs résidences aux mobilités douces, à la pratique du vélo et aux économies d'énergie de manière ludique. La MAPAR sollicite une aide financière pour l'organisation et l'animation de 3 sorties vélos, des prestations d'intervenants extérieurs et pour le service de location des vélos.

Budget total de l'action : 3 344 €

Autre financeur : CAF 400 €

Proposition : 1 600 €

5 ENERGIES CITOYENNES EN PAYS DE VILAINE (EPV) : OSECAR-service d'autopartage par et pour tous

L'association EPV promeut l'autopartage comme une alternative à l'auto-solo car il permet de mutualiser l'utilisation de véhicules qui servent peu mais qui sont indispensables pour éviter le sentiment d'isolement et d'enclavement. L'association a pour objectif de mettre en place un service de partage des véhicules qui roulent peu ou étant régulièrement non utilisés et appartenant à des particuliers, associations, collectivités ou entreprises. Ce service a vocation à être accessible à tous et en particulier aux personnes en situation de précarité vis à vis de la mobilité. L'association sollicite une aide au fonctionnement pour accompagner le déploiement de ce dispositif d'auto-partage.

Budget total de l'action : 33 980 €

Autres financeurs : Contrat de territoire départemental : 500 €

Commune de Redon : 500 €

Proposition : 2 200 €

6 MISSION LOCALE DU PAYS DE REDON ET DE VILAINE : Plateforme de mobilité partagée « Conduite supervisée solidaire » et « tenir conseil en mobilité »

La Mission Locale propose une nouvelle forme de transport solidaire en s'appuyant sur l'action parrainage de conduite supervisée. Ce nouveau service s'appellera la Conduite supervisée solidaire (CSS). L'objectif est de compléter l'offre de service globale et de trouver de nouvelles réponses aux jeunes qui ont le plus de difficultés à accéder aux transports existants et qui ne pratiquent pas ou peu les véhicules à deux roues (vélos, cyclos, scooters...). Ce service sera complété par du conseil en mobilité à travers la mise en place de permanence afin de diagnostiquer, identifier les besoins des jeunes et apporter les réponses en mobilité les plus appropriées. La Mission locale sollicite une aide financière pour couvrir les prestations d'un intervenant extérieur et les charges de personnel.

Budget total de l'action : 12 560 €

Autres financeurs : Conseil départemental 56 : 1 000 € ; Conseil départemental 44 : 1 500 €

Proposition : 3 168 €

7 WE KER : Plateforme mobilité et serious game

Depuis 2021, We Ker travaille en lien étroit avec l'équipe de MOBIDEEP pour le test de la démo du serious game de réalité virtuelle « bouge ta ville ». Au mois de septembre, MOBIDEEP proposera une version payante et définitive du serious game qui inclura également un diagnostic mobilité. L'objectif est de faciliter l'apprentissage de la mobilité avec l'acquisition d'une licence du serious game générique MOBIDEEP "Bouge ta ville". We Ker sollicite une aide en **investissement** pour des casques de réalité virtuelle et en **fonctionnement** pour 3 licences du serious game.

Budget total de l'action : 158 520 €

Proposition : 9 000 € en fonctionnement

Décide :

- d'approuver les actions innovantes en matière de mobilité inclusive dans le cadre du Fonds d'aide aux Jeunes-Actions innovantes motilité 2022 ;
- d'attribuer des subventions au titre de l'année 2022 en section investissement pour un montant total 50 000 €, détaillées dans le tableau joint en annexe ;
- d'attribuer des financements au titre de l'année 2022 en section fonctionnement pour un montant total 50 000 €, détaillées dans le tableau joint en annexe.

Vote :

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 24 novembre 2022

ID : CP20220842

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation